

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 82-372 du 4 novembre 1982

Portant nomination du Camarade GOGAN Mathias en qualité de liquidateur de la Société Nationale pour le Développement Forestier (SNAFOR).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N° 82-124 du 9 avril 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

VU le décret N° 82-371 du 4 novembre 1982 portant fixation des modalités de liquidation de la Société Nationale pour le Développement Forestier (SNAFOR) ;

LE Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 3 novembre 1982,

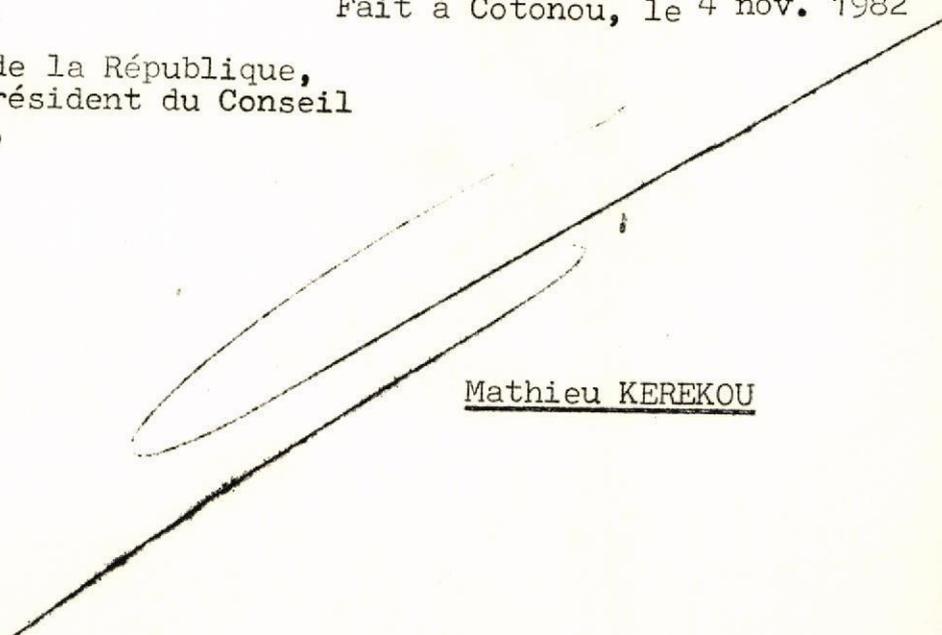
DECRETE :

Article 1er.- Le Camarade GOGAN Mathias est nommé liquidateur de la Société Nationale pour le Développement Forestier (SNAFOR).

Article 2.- Le Ministre du Commerce, le Ministre de l'Inspection des Entreprises Publiques et Semi-Publiques et le Ministre des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

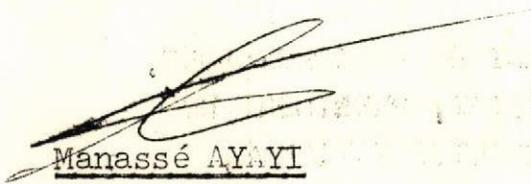
Fait à Cotonou, le 4 nov. 1982

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

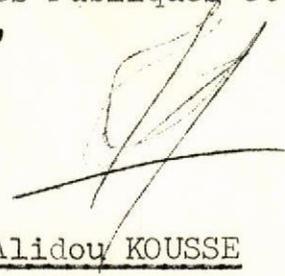

Mathieu KEREKOU

Le Ministre du Commerce,

Le Ministre de l'Inspection des
Entreprises Publiques et Semi-
Publiques,



Manassé AYAYI



Alidou KOUSSE

Le Ministre des Finances,



Isidore AMOUSSOU

Ampliatiions: PR 8 CC du PRPB 4 SGG 4 ANR 4 CPC 6 PFC 2 IGE 4
MF 4 MINISTERES 17 DPE-DLC-INSAE6 SPD 2 DCCT-ONEPI-
Gde Chanc. 3 DB-DCF-DSVD-Trésor-DI 20 UNB-BN-DAN-
FASJEP 8 Dossier SONAGRI 2 SANAPRA 2 INTERESSE 1
JORPB 1 MC-MIEPSEP 4